

# Standardisation des marques d'identification dans le monde



REDUCING POVERTY THROUGH GROWTH



## Table des matières

Introduction.....	4
Un document vivant.....	4
Exemptions.....	4
Autorité.....	4
Nom de marque et marques d'identification avec d'autres entités.....	4
Départements et agences du Gouvernement des Etats-Unis.....	4
Gouvernements étrangers.....	5
Organisations non gouvernementales, institutions à but non lucratif et autres partenaires.....	5
Contractants.....	5
Eléments d'identité.....	6
Noms officiels.....	6
Le logo.....	6
La signature.....	7
Le slogan.....	8
Couleur.....	9
Utilisation cohérente des couleurs.....	9
Utilisation et placement.....	9
Divers.....	9
Manuel des marques d'identification à l'usage des entités responsables.....	9
Si vous avez des questions.....	9
Procédure d'approbation.....	10

## **Introduction**

Ces directives fournissent des instructions spécifiques sur l'utilisation et le placement du logo de la Millenium Challenge Corporation (Société du Challenge du Millénaire – MCC). Il fournit aussi aux entités responsables des directives plus étendues pour la création de leur logo et des directives spécifiques pour marquer les accords du Programme Seuil de MCC.

## **Un document vivant**

Millenium Challenge Corporation se réserve le droit de réviser, actualiser et changer ce document de temps à autre et selon les besoins

## **Exemptions**

Les entités responsables créées avant le 31 octobre 2006 et qui ont déjà établi un nom et un logo, et dont le logo est déjà largement distribué, ne sont pas tenues de suivre les normes relatives au nom et au logo soulignées dans cette brochure. Mais elles devront suivre toutes les autres directives comme il conviendra.

## **Autorité**

Le langage spécifique dans les accords juridiques pour les contrats de la Millenium Challenge Corporation sera conforme aux normes présentées dans ce document. Le langage juridique des accords du Programme Seuil fournit des instructions spécifiques sur la façon dont ces normes seront appliquées.

## **Nom de marque et marques d'identification avec d'autres entités**

### **Départements et agences du Gouvernement des Etats-Unis**

Les autres départements ou agences des Etats-Unis peuvent placer leur sceau, leur logo ou leur signature sur tout matériel acheté ou payé par des fonds décaissés dans le cadre d'un contrat de la MCC ou d'un accord du Programme Seuil de la MCC, lorsque le département ou l'agence fournit des biens et des services en partenariat avec la MCC, une entité responsable établie par un contrat MCC ou dans le cadre d'un accord du Programme Seuil.

Tous les sceaux, logos ou signatures auront la même dimension mais la MCC se réserve le droit de placer son logo ou le logo de l'entité responsable de façon très visible.

### **Gouvernements étrangers**

Les gouvernements étrangers peuvent placer leur sceau, logo, signature ou tout autre insigne national sur tout matériel acheté ou payé par des fonds décaissés dans le cadre d'un contrat de la MCC ou d'un accord du Programme Seuil de la MCC, lorsque le gouvernement concerné fournit des biens et des services dans le cadre d'un partenariat avec la MCC, une entité responsable établie par un contrat MCC ou dans le cadre d'un accord du Programme Seuil.

Tous les sceaux, logos, signatures ou insignes nationaux auront la même dimension mais la MCC se réserve le droit de placer son logo ou le logo de l'entité responsable de façon très visible.

### **Organisations non gouvernementales, institutions à but non lucratif et autres partenaires**

Une organisation peut placer son sceau, son logo ou sa signature sur tout matériel acheté ou payé par des fonds décaissés dans le cadre d'un contrat de la MCC ou d'un accord du Programme Seuil de la MCC, lorsque l'organisation concernée fournit des biens et des services dans le cadre d'un partenariat avec la MCC, une entité responsable établie par un contrat MCC ou dans le cadre d'un accord du Programme Seuil.

Tous les sceaux, logos ou signatures auront la même dimension mais la MCC se réserve le droit de placer son logo ou le logo de l'entité responsable de façon très visible.

### **Contractants**

Les contractants ne placeront pas leur sceau, leur logo, leur signature, le nom de leur compagnie ou aucun autre signe représentant leur compagnie sur tout matériel acheté ou payé par des fonds décaissés dans le cadre d'un contrat de la MCC ou d'un accord du Programme Seuil de la MCC, lorsque le contractant concerné fournit des biens et

des services dans le cadre d'un partenariat avec la MCC, une entité responsable établie par un contrat MCC ou dans le cadre d'un accord du Programme Seuil

## **Éléments d'identité**

### **Noms officiels**

#### *Millenium Challenge Corporation*

Le nom officiel de cette agence aux Etats-Unis est "Millenium Challenge Corporation" et toute référence à elle sera faite sous ce nom. Toute référence utilisant ce nom officiel se fera toujours en premier lieu en Anglais et pourrait ensuite être traduite conformément à la loi ou la coutume locale.

#### *Entité responsable*

Toutes les entités responsables seront désignées par le nom "Millenium Challenge Account - nom du pays", où le nom du pays est le nom le plus souvent reconnu par ses citoyens. Le nom officiel de l'entité responsable à savoir, Millenium Challenge Account - nom du pays, sera utilisé la première fois qu'on s'y réfère ; par la suite on peut s'y référer sous le nom "MCA - nom du pays".

Le terme "Millenium Challenge Account - nom du pays" peut être traduit selon la convenance, mais la traduction doit être utilisée de façon cohérente. Toute la phrase "Millenium Challenge Account - nom du pays" sera traduite et pourra être réarrangée pour garantir que la traduction soit grammaticalement correcte.

#### *Accords du Programme Seuil*

Aucun nom officiel n'est identifié avec un accord seuil parce que ce programme pourrait être administré par différentes agences du gouvernement des Etats-Unis et d'autres organisations.

### **Le logo**

Un logo est reconnaissable en différentes instances : d'un coup d'œil sur une lettre dactylographiée sur votre papier à entête, ou comme un signe placé sur les bords de la route. Souvenez-vous que moins l'emblème du logo est compliqué, plus grande est la probabilité que les gens le reconnaîtront rapidement.

***Logo de la Millenium Challenge Corporation***

Le logo MCC sera utilisé dans les pays du Millenium Challenge Account (Compte du Challenge du Millénaire) et du Millenium Challenge Threshold (Seuil du Challenge du Millénaire) pour représenter à la fois la MCC et les Etats-Unis d'Amérique.

***Logo des entités responsables***

Les entités responsables créeront un logo qui sera un des éléments de sa signature.

Le logo de l'entité responsable se conformera aux directives suivantes :

1. Le logo doit être circulaire
2. Le logo inclura "Millenium Challenge Account", qui pourra être traduit
3. Le logo inclura le nom du pays le plus communément reconnu par ses citoyens, qui pourra être traduit
4. Le logo doit faire mention de la générosité du peuple des Etats-Unis.

La MCC se réserve l'autorité de donner son approbation au logo de l'entité responsable, mais cette approbation ne sera pas refusée sans raison.

***Logos pour les accords du Programme Seuil***

Les pays du Programme Seuil ne créeront pas de logo unique pour représenter les relations et les efforts créés par l'accord de Seuil. Les pays du Programme Seuil utiliseront le logo de la Millenium Challenge Corporation (voir plus haut) ou le drapeau des États-Unis d'Amérique. Les pays du programme Seuil peuvent utiliser leur propre drapeau ou insigne national en liaison avec le logo de la Millenium Challenge Corporation ou avec le drapeau des États-Unis d'Amérique pour créer une signature pour leur accord avec le Programme Seuil. Pour plus de détails, voir la section "Signature".

**La signature**

La signature est une compilation de multiples pièces de marque pour créer un symbole unifié et reconnaissable.

### *Signature de l'entité responsable*

Le logo de l'entité responsable combiné avec n'importe quel slogan servira de signature. Voir la section pour les exigences spécifiques des logos d'entités responsables et voir la section "slogan" pour les exigences spécifiques des slogans d'entités responsables.

Les entités responsables dont le logo a été créé avant le 31 octobre 2006 et qui n'est pas conforme aux directives contenues dans la section "logo", doivent porter le logo de MCC ou le drapeau des États-Unis avec leur logo pour faire partie de leur signature.

### *Signature pour les accords du Programme Seuil*

Les pays du Programme Seuil utiliseront soit le logo de la Millennium Challenge Corporation soit le drapeau des États-Unis d'Amérique comme signature. Les pays du Programme Seuil peuvent utiliser leur drapeau ou insigne national avec le logo de la Millennium Challenge Corporation ou le drapeau des États-Unis d'Amérique pour créer une signature unique dans le pays. Le drapeau ou tout autre insigne national du pays du Programme Seuil doit avoir la même dimension que le logo de la Millennium Challenge Corporation ou le drapeau des États-Unis d'Amérique.

### **Le slogan**

Le slogan est une "phrase de frappe" qui contient le but d'une organisation. Le slogan de la Millennium Challenge Corporation est "réduire la pauvreté par la croissance économique"

### *Slogan de l'entité responsable*

L'entité responsable peut choisir un slogan mais le slogan ne sera jamais utilisé sans le logo de l'entité.

### *Slogans pour les accords du Programme Seuil*

Les pays du Programme Seuil ne créeront pas leur propre slogan, mais pourront utiliser le slogan de la MCC dans des cas spécifiques



## **Couleur**

Les entités responsables n'adopteront pas les couleurs officielles de la Millenium Challenge Corporation.

## **Utilisation cohérente des couleurs**

L'utilisation des couleurs sera cohérente. Si la signature ou le logo de l'entité responsable ou la signature de Programme Seuil apparaît en couleurs vives, le logo de la MCC ou le drapeau des Etats-Unis doivent apparaître en couleurs vives ; par contre, si la signature ou le logo de l'entité responsable ou la signature de Programme Seuil apparaît en noir et blanc (ou avec une seule couleur), le logo de la MCC ou le drapeau des Etats-Unis apparaîtront en noir et blanc (ou avec une seule couleur).

## **Utilisation et placement**

La signature de l'entité responsable ou de l'accord du Programme Seuil sera placée sur tout matériel acheté ou payé par des fonds décaissés dans le cadre d'un contrat de la MCC ou d'un accord du Programme Seuil de la MCC, de façon qu'une grande partie de la population puisse le voir là où ce matériel est déposé. Le lieu, la dimension et la fréquence du placement de la signature seront déterminés par l'entité responsable ou la personne chargée d'exécuter l'accord du Programme Seuil, mais ce placement sera fait de façon visible et sa dimension sera proportionnelle au matériel ou à l'objet.

## **Divers**

### **Manuel des marques d'identification à l'usage des entités responsables**

Les entités responsables peuvent utiliser, sans que ce soit obligatoire, les Normes concernant les noms de marques et marques d'identification à l'usage des sociétés de la Millenium Challenge Corporation comme modèle pour établir les règles et les directives pour l'utilisation de leur logo, leur signature et leurs couleurs.

### **Si vous avez des questions**

Adressez vos questions à :

Brett A. Bearce

Directeur des projets de marques d'identification et de l'Internet

Millenium Challenge Corporation  
Department of Congressional and Public Affairs  
875 Fifteen Street NW  
Washington, D.C. 20005  
202-521-4076  
bearceb@mcc.gov

**Procédure d'approbation**

Dans la plupart des cas, l'approbation pour des noms de marque est à la discrétion du directeur général de l'entité responsable ou de la personne chargée de l'exécution de l'Accord de Seuil. Si vous avez des questions écrivez à :

Brett A. Bearce  
Directeur des projets de marques d'identification et de l'Internet  
Millenium Challenge Corporation  
Department of Congressional and Public Affairs  
875 Fifteen Street NW  
Washington, D.C. 20005  
202-521-4076  
bearceb@mcc.gov